

PAROISSE
STE-MARIE-MADELEINE



FONDÉE EN 1877

Le Bulletin

SAINTE-MARIE-MADELEINE

Vol. 17 • No. 2 • Février 2024

Derniers jours d'hiver

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 11 mars 2024
à 19h30

3355, boul. Laurier
Sainte-Marie-Madeleine

À lire ce mois-ci:

- P 4** | Taxes municipales 2024
- P 13** | Soccer 2024
- P 14** | Aux sucres avec nos aînés

LE MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Il semble bien que les derniers jours de l'hiver arrivent plus tôt que prévu. Signe des temps, les changements climatiques nous auront fait vivre un hiver étrange. Nous espérons que vous avez pu profiter des quelques chutes de neige et journées ensoleillées pour pratiquer vos sports d'hiver favoris.

C'est toutefois avec regret que nous avons dû annuler la Fête d'hiver en raison des conditions météorologiques pas très... hivernales. Nous sommes aussi déçus que vous de cette situation, et nous planifions plutôt une fête printanière lors de laquelle nous pourrions nous retrouver en communauté. C'est à suivre.

Comme nous l'avons annoncé dans l'édition de janvier dernier, les dossiers municipaux qui requièrent notre attention ne manquent pas. Lors de la séance ordinaire du 12 février, nous avons en effet autorisé la réalisation du plan concept et de l'estimation des travaux pour le futur complexe municipal. Il va sans dire que nous avons hâte de vous le présenter.

Nous avons également autorisé la mise à niveau des équipements de son et d'éclairage de la salle municipale. Ces travaux amélioreront grandement votre expérience sur place, mais également dans le cadre de l'enregistrement des séances publiques du conseil que nous déposons sur notre chaîne YouTube et notre site Internet.

Nous sommes en préparation du camp de jour estival : des activités captivantes seront offertes à nos jeunes citoyens et citoyennes, pour des heures de plaisir et d'apprentissage. Soyez à l'affût des informations et des dates

d'inscription sur nos différentes plateformes médiatiques. Nous sommes également à la recherche d'animateurs et d'accompagnateurs pour le camp de jour. Si vous connaissez des jeunes de 16 ans ou plus intéressés par ce travail d'été très enrichissant sur le plan humain, nous vous invitons à consulter la page 9 pour savoir comment faire parvenir une candidature.

Dans le cadre des activités d'embellissement et de verdissement de notre municipalité, veuillez noter à votre agenda que le samedi 18 mai, nous procéderons à la distribution gratuite d'arbres.

Nous emprunterons la route de nos érablières locales et régionales dans quelques semaines. Au plaisir de vous y rencontrer !

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Du 12 au 16 février, l'entourage du jeune était à l'honneur à l'occasion des Journées de la persévérance scolaire (JPS). Que vous soyez parents, enseignants, éducateurs, employeurs, intervenants en milieux scolaires, employés du personnel de soutien ou que vous œuvriez au sein d'organismes communautaires, vos gestes et votre présence multiplient les possibilités de réussite de chaque individu aux études.

Depuis 20 ans, les JPS constituent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire. Elles sont ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés et écoles de la MRC des Maskoutains.

La MRC et les municipalités du territoire appuient les Journées de la persévérance scolaire et profitent de l'occasion pour remercier les parents, enseignants, éducateurs, employeurs, travailleurs communautaires, intervenants en milieux scolaires, personnel de soutien et vous tous qui donnez du sens au parcours scolaire des jeunes.



Mme Ginette Gauvin
Maireesse
ggauvin@stemariemadeleine.qc.ca



M. Yves Chapdelaine
Conseiller poste no. 1
ychapdelaine@stemariemadeleine.qc.ca



Mme Christine Gougeon
Conseillère poste no. 2
cgougeon@stemariemadeleine.qc.ca



M. René Poirier
Conseiller poste no. 3
rpoirier@stemariemadeleine.qc.ca



M. Daniel Choquette
Conseiller poste no. 4
dchoquette@stemariemadeleine.qc.ca



M. Patrick Vizien
Conseiller poste no. 5
pvizien@stemariemadeleine.qc.ca



M. René-Carl Martin
Conseiller poste no. 6
rmartin@stemariemadeleine.qc.ca

HORAIRE DES SERVICES MUNICIPAUX



À l'occasion du congé de Pâques, veuillez prendre note

que les **services municipaux seront fermés** le **vendredi 29 mars** et le **lundi 1^{er} avril**.

Pour toute requête reliée aux travaux publics, vous pouvez joindre notre équipe au 450 795-6272, poste 106, ou passer par le module **Voilà!** sur la page d'accueil de notre site Internet. Les activités reprendront dès le lundi 8 janvier 2024, à 8 h 30.

Pour toute urgence, contactez le 9-1-1.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Conformément à l'article 961.4 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine doit publier, chaque année, la liste des contrats conclus qui comportent des dépenses d'au moins 25 000 \$.

Elle doit également publier la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comportent une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Les listes précitées sont disponibles sur le site Internet de la municipalité sous l'onglet Vie municipale.

CHANGEMENT D'HEURE



Nous vous rappelons qu'il faut avancer l'heure dans la nuit du 9 au 10 mars 2024.

N'oubliez pas d'ajuster vos appareils et de vérifier les piles de vos équipements de protection incendie.

INVITATION AUX RÉSIDENTS ET RÉSIDENTES DU RANG SAINT-SIMON

Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous recevons régulièrement des demandes de modifications d'adresse pour les personnes résidant sur le rang Saint-Simon. Plusieurs se plaignent des problèmes de livraison de colis et aimeraient que nous apportions des modifications.

Avant de prendre action, le conseil municipal aimerait vous entendre et, par conséquent, vous invite à une rencontre citoyenne, laquelle se tiendra le **lundi, 26 février prochain, à 19h** à la salle municipale sise au 3355, boulevard Laurier à Sainte-Marie-Madeleine.

Les points abordés lors de cette rencontre seront :

- Modification des adresses civiques pour les personnes résidant sur le rang Saint-Simon;
- Intersection chemin du Grand rang et de la route 116;
- Nettoyage de cours d'eau à venir;
- Varia.

Au plaisir de vous voir lors de cette rencontre,
Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière



POMPIERS À TEMPS PARTIEL COHORTE DE FORMATION

RÉSIDENTS DE SAINTE-MADELEINE ET DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

Vous résidez à Sainte-Madeleine ou à Sainte-Marie-Madeleine et vous souhaitez vous impliquer à titre de pompier à temps partiel pour le Service de sécurité des incendies des municipalités de Sainte-Madeleine et de Sainte-Marie-Madeleine? Cette offre est pour vous. Faites parvenir votre curriculum vitae à dg@stemariemadeleine.qc.ca d'ici le 26 février 2024 et vous pourriez intégrer notre nouvelle cohorte de formation pour devenir pompier.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal au 450 795-6272, poste 104. C'est avec plaisir que nous vous informerons.

ACTUALITÉS

COMPTES DE TAXES MUNICIPALES 2024 ET TABLEAU COMPARATIF DES TAUX DE TAXE

La Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine informe ses citoyennes et citoyens que les comptes de taxes municipales 2024 seront envoyés par la poste d'ici la fin du mois de février 2024. Encore cette année, le conseil municipal vous permet de payer votre compte

de taxes municipales en 6 versements. Si vous avez du retard dans le paiement de vos taxes, prenez une entente de paiement en communiquant avec madame Nathalie Cormier au 450 795-6272, poste 103. Ainsi, vous éviterez l'ajout de frais additionnels.

Tableau comparatif des principaux taux de taxation et de tarification – Historique

TAXATION	2021	2022	2023	2024
	Par 100 \$ d'évaluation	Par 100 \$ d'évaluation	Par 100 \$ d'évaluation	Par 100 \$ d'évaluation
Immeubles non résidentiels	1,02 \$	1,02 \$	1,02 \$	1,02 \$
Terrains vacants desservis	1,02 \$	0,98 \$	0,98 \$	0,98 \$
Immeubles agricoles et forestiers (EAE)	0,41 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,40 \$
Taux de base pour tous les autres	0,51 \$	0,49 \$	0,49 \$	0,49 \$
TARIFICATION (Dépenses réelles)				
Aqueduc	250 \$	274 \$	309 \$	314 \$
Tarif surplus	2,86 \$ du 5 mètres cube	2,86 \$ du 5 mètres cube	2,86 \$ du 5 mètres cube	2,86 \$ du 5 mètres cube
Compteur d'eau	15 \$	15 \$	15 \$	15 \$
Égouts	177 \$	160 \$	182 \$	285 \$
Règlement emprunt Palardy, Berger	11,00 \$ du mètre linéaire	9,50 \$ du mètre linéaire	8,24 \$ du mètre linéaire	1,56 \$ du mètre linéaire*
Déchets – Base	129 \$	129 \$	89 \$	86 \$
Matières recyclables – base	12 \$*	80 \$	60 \$	60 \$
Matières organiques (bacs bruns) – base	66 \$	78 \$	72 \$	84 \$
Vidange de fosse septique	100 \$	100 \$	100 \$	125 \$
Enviro-step, hydro-kinetic et als	Coûts réels	Coûts réels	Coûts réels	Coûts réels
Assainissement des eaux	11 \$/unité	8 \$/unité	14 \$/unité	34 \$/unité
Réserve vidange bassins épuration	-	20 \$	20 \$	20 \$
Immeubles bigénération	109 \$	201 \$	201 \$	250 \$
Nombre de versements	3	6	6	6

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – RÈGLEMENT NUMÉRO 24-585 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 09-370 AFIN D'EXCLURE CERTAINS LOTS DE LA ZONE COMMERCIALE

Aux personnes concernées par le projet de règlement mentionné au présent avis, avis est donné que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences de ce projet de règlement dont le premier projet de règlement a été adopté lors d'une séance du conseil municipal.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

L'objet de ce règlement est d'exclure certains lots, en l'occurrence 4 lots, de la zone commerciale pour les inclure dans la zone résidentielle.

L'assemblée publique de consultation publique se tiendra le 26 février 2024, à 19 h, au bureau municipal sis au 3541, boulevard Laurier, à Sainte Marie-Madeleine. Au cours de l'assemblée publique, les membres du conseil entendront les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer sur ces projets de règlement. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 3541, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Avis donné le 14^e jour de février 2024,
par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière.

DÉROGATION MINEURE LOT 2 367 921

À tous les intéressés, la soussignée, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine, donne un avis public conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Lors de la séance du 11 mars 2024, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure # DM-2024-02-01 pour le lot 2 367 921. L'effet de cette demande, si elle est accueillie, vise une dérogation sur l'empiètement dans un droit acquis en marge de recul avant secondaire du bâtiment principal suite à des travaux d'agrandissement.

La situation projetée ne respecte la grille de zonage quant à l'aspect suivant :

- La marge de recul en droit acquis est de 6,17 mètres;
- La rénovation du revêtement extérieur impliquerait la nécessité d'une marge de recul de 6.05 m afin de se conformer au code d'énergie de 2015;
- La dérogation sur le droit acquis est de 0,12 mètre.

Tous les intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant au 3355, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine le 11 mars 2024 à 19 h 30.

Avis donné le 20^e jour de février 2024,
par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière.

DÉROGATION MINEURE LOT 2 366 260

À tous les intéressés, la soussignée, Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine, donne un avis public conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Lors de la séance du 11 mars 2024, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure # DM-2024-02-02 pour le lot 2 366 260 sis au 1730, rue Girard.

L'effet de cette demande, si elle est accueillie, vise une dérogation sur l'empiètement en marge de recul latéral droit d'une thermopompe.

La situation ne respecte pas l'article 6.4 du règlement de zonage quant à l'aspect suivant :

- La réglementation exige une marge de recul de 3 mètres de toute ligne de propriété pour les thermopompes ou autres appareils de climatisation au sol;
- L'appareil possède une marge de recul de 2.82 mètres avec la limite de propriété latérale droite;
- La dérogation serait de 0.18 mètre.

Tous les intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant au 3355, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine le 11 mars 2024 à 19 h 30.

Avis donné le 20^e jour de février 2024,
par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière.

AVIS PUBLICS

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2024

Avis est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine que conformément à l'article 1007 du Code municipal, le rôle général de perception pour l'année 2024 est maintenant complété et déposé à mon bureau sis au 3541, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine, le 20 février 2024. L'envoi des comptes de taxes se fera donc dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* et de la *Lois sur la fiscalité municipale*.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle de perception dès le 20 février 2024, au bureau municipal, sis au 3541, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine, aux heures normales de bureau soit : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30.

Avis donné le 20^e jour de février 2024,
par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière.

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENT

Avis public est donné par madame la directrice générale, greffière-trésorière Me Josée Vendette que le règlement suivant a été adopté lors de la séance du 12 février 2024, à savoir :

Règlement numéro 23-581 décrétant le règlement général G300 applicable par la Sûreté du Québec.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi et peut être consulté au bureau ou sur le site Internet de la Municipalité.

Avis donné le 14^e jour de février 2024,
par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière.

ADOPTION DE RÈGLEMENT

Avis public est donné par madame la directrice générale, greffière-trésorière Me Josée Vendette que le règlement suivant a été adopté lors de la séance du 12 février 2024, à savoir :

Règlement numéro 22-561 modifiant le Règlement numéro 09-369 portant sur le plan d'urbanisme afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains quant à la fonction commerciale.

Ce règlement entrera en vigueur sur réception du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains.

Ce règlement peut être consulté au bureau ou sur le site Internet de la Municipalité.

Avis donné le 14^e jour de février 2024,
par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière.

APPEL DE CANDIDATURES

POSTES AU SEIN DU COLLÈGE ÉLECTORAL DES CITOYENS DE RÉSEAU INTERNET MASKOUTAIN

Réseau Internet Maskoutain est présentement à la recherche de représentants citoyens résidants sur le territoire de la MRC des Maskoutains ou représentant un commerce, une industrie ou tout autre type d'entreprise ayant une place d'affaires sur le territoire de la MRC des Maskoutains et intéressés à siéger au collège électoral des citoyens.

Réseau Internet Maskoutain est un organisme à but non lucratif regroupant des personnes qui s'intéressent à la mise en œuvre et à l'entretien d'un réseau de télécommunication haute vitesse Internet pour la clientèle résidentielle et commerciale sur le territoire de la MRC des Maskoutains. Cet organisme assure aussi un rôle de veille en ce qui a trait à l'accès et à la qualité du service Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire visé.

Réseau Internet Maskoutain tient son Assemblée générale une fois par année en mai, au siège social de la MRC des Maskoutains. Différents collèges électoraux y sont représentés dont le collège des citoyens représentant 6 membres désignés par une assemblée des citoyens.

Si vous possédez un intérêt pour la mise en œuvre et l'entretien d'un réseau de télécommunication haute vitesse Internet, êtes capable de faire preuve d'objectivité et êtes en mesure de travailler en concertation, nous vous invitons à soumettre votre candidature, **au plus tard le 8 mars 2024, à midi**, à l'adresse suivante : Réseau Internet Maskoutain, à l'attention de madame Mélanie Boucher, secrétaire corporative, 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe, QC J2S 5C6 ou, par courriel, à info@mrcdesmaskoutains.ca.

AFFAIRES MUNICIPALES

SOMMAIRE DÉCISIONNEL DE LA SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2024

Lors de la séance du 12 février 2024, les membres du conseil municipal ont :

- Adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2024;
- Autorisé les comptes à payer;
- Approuvé le contenu du rapport de suivi de contrôle budgétaire;

LÉGISLATION

- Adopté les règlements 22-561 (concordance de la fonction commerciale) et 23-581 (G300 applicable par la SQ);
- Référé le projet de règlement numéro 23-582 (prévention des incendies) pour étude et recommandation;
- Abandonné le projet d'adoption du Règlement numéro 23-584 (PIA) afin d'assujettir l'ensemble de la zone commerciale de la municipalité puisque cela est déjà le cas;
- Adopté le 1^{er} projet de Règlement 24-585 modifiant le Règlement numéro 09-370 afin d'exclure certains lots de la zone commerciale;

ADMINISTRATION

- Autorisé l'embauche de nouveaux pompiers;
- Confirmé la réception de l'ensemble des déclarations pécuniaires des élu.e.s;
- Déposé la liste des contrats de 25 000\$ et plus pour l'année 2023;
- Déposé le rapport de la direction générale portant sur le règlement de gestion contractuelle;
- Renouvelé le financement du Règlement numéro 08-361;
- Autorisé la participation de la directrice générale au congrès annuel de l'ADMQ;
- Autorisé la réalisation du plan concept et de l'estimation des travaux pour le futur complexe municipal;
- Confirmé la mise en place d'un plan de gestion des actifs municipaux et autorisé l'achat d'un logiciel à ces fins;
- Autorisé la mise à niveau des équipements de son et d'éclairage de la salle municipale;
- Autorisé la participation de la Municipalité aux regroupements d'achats de l'UMQ;
- Déposé les remises de taxes reçues de la RIAM et la réception des redevances de matières résiduelles;

INFRASTRUCTURE ET TRANSPORT

- Rappelé la réunion des résident.e.s du secteur du Domaine-du-Lac-Huron, le 13 février 2024;

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- Déposé la liste des permis délivrés et le rapport des indicateurs de performance des requêtes pour le mois de janvier 2024;
- Déposé le registre des interventions sur un cours d'eau pour 2023;
- Présenté le service de dimensionnement des ponceaux de la MRC des Maskoutains;
- Déposé le rapport concernant la problématique des adresses sur le rang Saint-Simon;
- Déposé le rapport de l'exécution des travaux sur le cours d'eau Rivière des Hurons, branche 11;
- Déposé l'orientation préliminaire émise par la CPTAQ à la suite de la demande de dézonage du lot 2 366 301 sis dans la montée du 4^e Rang;

LOISIRS, CULTURE ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

- Confirmé l'obtention d'une aide financière pour le camp de jour;
- Déposé le rapport de l'activité de collecte des sapins;
- Annoncé la journée de distribution des arbres pour le 18 mai 2024;
- Déposé la nouvelle *Politique régionale des aîné(e)s de la MRC des Maskoutains*;
- Reporté la fête d'hiver en raison de l'absence de neige et de glace;

DIVERS

- Autorisé le versement d'un soutien financier au Groupe Scout 4^e l'Avenir inc.

Pour de plus amples informations, la population est invitée à visionner la séance du conseil sur le site Internet de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine.

<https://sainte-marie-madeleine.ca/conseil-municipal/>

ALERTES MUNICIPALES SOMUM

Vous désirez recevoir les alertes municipales? Vous devez vous inscrire ou mettre votre dossier de citoyen à jour dans *Somum* afin de recevoir les alertes municipales. Le système d'alertes a été bonifié. Vous pouvez maintenant choisir les alertes que vous désirez recevoir. Deux façons de procéder :

En ligne :

<https://bit.ly/SMM-alertes-inscription>

Par téléphone :

450 795-6272

 **somum**



Les alertes disponibles sont :

- Urgence
- Avis publics
- Déneigement
- Matières résiduelles
- Loisirs
- Information générale

AFFAIRES MUNICIPALES

COMPTES À PAYER ADOPTÉS À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2024

FOURNISSEUR	MONTANT	FOURNISSEUR	MONTANT
A.D.M.Q.	663,41 \$	HOMEWOOD SANTÉ	109,62 \$
A.R.T.M.	299 569,09 \$	HYDRO-QUÉBEC	516,28 \$
AUBIN & ST-PIERRE	146,06 \$	IMPRESSIONS KLM	1 826,21 \$
AUTOMOBILES JOLIBOURG	132,45 \$	LAFERTÉ & LETENDRE INC.	287,61 \$
BEAUDRY, JOSÉE	120,00 \$	LARIVIÈRE, JACINTHE	50,00 \$
BELL CANADA	288,60 \$	LEGER HUISSIERS DE JUSTICE	109,17 \$
BELL MOBILITÉ INC.	136,28 \$	LIGUE DE SOCCERT MONTÉRÉGIE	150,00 \$
BENOIT-LAVOIE, MAEVA	150,00 \$	LORTIE, CYNTHIA	400,00 \$
BERGERON, MÉLANIE	1 207,24 \$	MARICK DIESEL INC.	1 156,40 \$
BESSETTE, MARILOU	100,00 \$	MASKA	566,26 \$
BIOVET INC.	1 102,61 \$	MATTE, PATRICIA	270,00 \$
BOURDELAIS, MARIE-CLAUDE	50,00 \$	MRC DES MASKOUTAINS	274 917,78 \$
BRETON, JESSICA P.	120,00 \$	OUTILS MIGMARO	200,00 \$
CANADIAN NATIONAL-NON MARCHANDISES	342,84 \$	PELLETIER, KESANNE	120,00 \$
COGECO	676,47 \$	PETITE CAISSE	193,50 \$
CONSULTATION INFOMATRIX INC.	1 859,84 \$	PICHÉ-LETENDRE, MYRIAM	200,00 \$
COOP. RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ ST-JEAN-BAPTISTE	2 146,66 \$	PLOMBERIE SIMON CHAMPAGNE 2011 INC.	1 368,20 \$
CT SÉCURITÉ	192,47 \$	PRODUITS SANITAIRES LÉPINE	91,33 \$
DAIGLE, ROXANE	59,40 \$	PROPANE ACTION	600,94 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	4 696,08 \$	RATTÉ, MANON	120,00 \$
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	15,00 \$	RÉGIE DE L'A.I.B.R.	12 814,61 \$
ENTRETIEN FRANÇOIS GUY	68,98 \$	RÉGIE INTERM. SÉC. INCENDIE VALLÉE-DU-RICHELIEU	6 982,40 \$
EXCAVATION GUILLAUME GARAND	30 353,40 \$	ROY-FAUCHER, JULIE	150,00 \$
FQM ASSURANCES INC.	56,68 \$	SEL WINDSOR	5 532,92 \$
FRANCIS JODOIN ÉLECTRIQUE INC.	170,99 \$	SŒURS DE LA PRÉSENTATION DE MARIE	2 825,00 \$
GADBOIS, YVES	120,00 \$	SOS TECHNOLOGIES	498,78 \$
GROUPE GÉOMATIQUE AZIMUT	1 091,46 \$	VENDETTE, JOSÉE	850,59 \$
GUILLEVIN INTERNATIONAL	1 965,91 \$	VILLE DE SAINT-HYACINTHE	1 042,87 \$
HEINE, MARIE-ANDRÉE	200,00 \$	VISA DESJARDINS	251,77 \$
		TOTAL DES FACTURES	662 004,16 \$
		FACTURES NON PAYÉES	638 315,19 \$

AFFAIRES MUNICIPALES

FACTURES DE PLUS DE 2 000\$ AVEC TOTAL DE PLUS DE 25 000\$

FOURNISSEUR	MONTANT
9180-0557 QUÉBEC INC. (LOYERS GARAGE ET BUREAU)	26 137,70 \$
9334-1626 QUÉBEC INC. (DRAINAGE ET ENTRETIEN TERRAIN SOCCER)	27 226,08 \$
ARÉO-FEU LTÉE	37 229,82 \$
AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN	279 971,11 \$
CONSULTATION INFORMATRIX INC.	26 563,81 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	58 738,91 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE (REER)	40 056,79 \$
EXCAVATION GUILLAUME GARAND (DÉNEIGEMENT)	175 339,13 \$
FERME LEMONDE INC. (FOSSES SEPTIQUES – EMPRUNT)	40 000,00 \$
FQM ASSURANCES INC.	49 941,62 \$
LABORATOIRES DE LA MONTÉRÉGIE INC.	201 965,08 \$
LUSSIER PONTIAC BUICK GMC	89 409,73 \$
MINISTRE DES FINANCES	258 138,44 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	212 683,29 \$
MRC DES MASKOUTAINS	300 278,10 \$
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU	69 850,75 \$
R.I.E.V.R.	143 424,92 \$
RÉAL HUOT INC.	41 543,71 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	86 870,25 \$
RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE SAINTE-MADELEINE/SAINTE-MARIE-MADELEINE	81 157,74 \$
RÉGIE DE L'A.I.B.R.	65 213,03 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS	409 331,21 \$
VILLE DE SAINT-HYACINTHE	135 269,40 \$
VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE	32 215,20 \$

CONTRATS – FACTURES DE PLUS DE 25 000\$

FOURNISSEUR	MONTANT
9334-1626 QUÉBEC INC. (DRAINAGE ET ENTRETIEN TERRAIN SOCCER)	27 226,08 \$
AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN	279 971,11 \$
EXCAVATION GUILLAUME GARAND (DÉNEIGEMENT)	175 339,13 \$
FQM ASSURANCES INC.	52 444,26 \$
LABORATOIRES DE LA MONTÉRÉGIE INC.	201 965,08 \$
LUSSIER PONTIAC BUICK GMC	91 004,41 \$
MINISTRE DES FINANCES	258 138,44 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	212 683,29 \$
MRC DES MASKOUTAINS	332 991,86 \$
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU	71 597,95 \$
RÉAL HUOT INC.	44 438,99 \$
RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE SAINTE-MADELEINE/SAINTE-MARIE-MADELEINE	81 157,74 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS	418 867,38 \$
VILLE DE SAINT-HYACINTHE	143 621,39 \$

JETEZ-VOUS VOTRE ARGENT AU BAC BRUN ?

Selon RECYC-QUÉBEC, un ménage moyen jette l'équivalent de 1 300 \$ de nourriture comestible à chaque année. Avec l'augmentation constante du coût de l'épicerie, quel est l'intérêt de jeter l'équivalent de près de 4 ou 5 repas par semaine directement au bac brun ? En plus d'avoir des conséquences directes sur le portefeuille des ménages, le gaspillage alimentaire a un impact sur les changements climatiques puisque, toujours selon RECYC-QUÉBEC, il est responsable de 3,6 M de tonnes de gaz à effet de serre, soit 18 % des émissions totales du système bioalimentaire québécois.

En partenariat avec J'aime manger, pas gaspiller Canada, la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains contribue aux efforts de sensibilisation et encourage la population de ses municipalités membres à adopter des saines habitudes qui ont un impact direct sur la réduction du gaspillage alimentaire. À cet effet, voici quelques habitudes simples à adopter :



1. Mieux planifier

Pas le temps de planifier et de prévoir les repas de la semaine ? Prendre une photo du contenu du réfrigérateur avant de faire les courses vous évitera d'acheter de la nourriture en trop.

2. Tout utiliser

Consommer la totalité des restes et toutes les parties comestibles des aliments peut être aussi simple que d'utiliser le sauté de légumes cuisiné la veille dans un sandwich ou encore râper le pied de brocoli pour en faire une salade.

3. Bien conserver

Penser à congeler les restes qui ne seront pas consommés rapidement.

Avec ce nouvel engagement, la Régie espère contribuer à vous faire économiser temps et argent, en plus de réduire les quantités de matières résiduelles éliminées sur notre territoire.

Pour d'autres trucs et astuces afin de réduire le gaspillage alimentaire consultez le site de **J'aime manger, pas gaspiller** Canada au www.lovefoodhatewaste.ca/fr.

DIMENSIONNEMENT DE PONCEAU

La MRC des Maskoutains offre un nouveau service à la population

La MRC des Maskoutains offre aux citoyens et aux citoyennes de son territoire un nouveau service de dimensionnement de ponceau. Ce projet a été initié à la suite d'une forte demande des municipalités d'encadrer adéquatement leurs citoyens dans le processus de remplacement ou de mise en place d'un nouveau ponceau, qu'il soit situé dans un fossé ou dans un cours d'eau.



Les personnes intéressées sont invitées à contacter les professionnels de la MRC pour obtenir une soumission pour la réalisation du relevé terrain et du calcul hydraulique. Ceux-ci pourront également déterminer si des plans d'ingénieur sont requis dans le cadre des travaux à effectuer. S'ils s'avèrent nécessaires et si le citoyen le désire, l'équipe de la MRC pourra, dans un deuxième temps, concevoir les plans.

Les calculs de dimensionnement des ponceaux sont établis en tenant compte des dernières normes du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, dans une optique de prise en considération des changements climatiques.

La MRC des Maskoutains est la première MRC au Québec à proposer à ses citoyens ce type de service. Pour en connaître les coûts, consultez le site de la MRC à : <https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/dimensionnement-de-ponceau>.

Pour plus d'informations, contactez M. Hamza El Gass, ing. MIng., chargé de projet à l'ingénierie, au 450 774-3141, poste 3146 ou à : ing.ingenierie@mrcdesmaskoutains.ca.

LOISIRS



Viens profiter de la patinoire pendant la
Semaine de relâche
du 4 au 8 mars 2024

Utilise le code QR pour connaître l'horaire
et l'état de la glace.



CAMP DE JOUR 2024

OFFRES D'EMPLOI

ANIMATEUR ET ACCOMPAGNATEUR CAMP DE JOUR

CONDITIONS :

- Tu as 16 ans et plus;
- Tu aimes jouer avec les enfants de 5 à 12 ans;
- Tu aimes organiser des jeux et des activités;
- Tu aimes jouer dehors et motiver des jeunes à s'améliorer.

Les postes d'animateurs et d'accompagnateurs de camp de jour sont pour toi.

POUR POSTULER :

Faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae à loisirs@stemariemadeleine.qc.ca. Seules les personnes retenues seront contactées.

POUR INFORMATION :

Josée Vendette
450 795-6272, poste 113



UN CAMP DE JOUR POUR TOUS!

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

* ÉTÉ 2024 *

du **25 juin** au **16 août 2024** (8 semaines)



- ◆ pour enfants de 5 à 12 ans
- ◆ présentant un diagnostic TSA/TDA/TDAH ou une déficience intellectuelle ou physique
- ◆ résidant à Sainte-Madeleine et à Sainte-Marie-Madeleine*

* Les parents qui habitent les autres municipalités de la MRC des Maskoutains sont invités à s'adresser à leur municipalité.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 mars 2024



Formulaire d'inscription disponible sur <https://sainte-marie-madeleine.ca/>
ou au bureau municipal 3541, boul. Laurier

INFO : 450 795-6272, poste 113
loisirs@stemariemadeleine.qc.ca



En collaboration avec :

Québec



LOISIRS



INSCRIPTION SOCCER 2024

Seulement pour la population de Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine

Informations: Stéphanie Girard Corbin
450 795-6272, poste 102
loisirs@stemariemadeleine.qc.ca



INSCRIPTION EN LIGNE
du 26 février
au 15 mars 2024*
sur la plateforme Qidigo

<https://bit.ly/QIDIGO-SMM>

*Après cette date, des frais de 25\$ seront automatiquement facturés.

CATÉGORIE	NÉ ENTRE LE	ÂGE	COÛT
U4	1 ^{er} octobre 2019 et 30 septembre 2020	4 ans Apprentissage et jeux	38\$
U6	1 ^{er} octobre 2017 et 30 septembre 2019	5-6 ans	58\$
U8	1 ^{er} octobre 2015 et 30 septembre 2017	7-8 ans	75\$
U10	1 ^{er} octobre 2013 et 30 septembre 2015	9-10 ans	75\$
U13	1 ^{er} octobre 2010 et 30 septembre 2013	11 à 13 ans	75\$
U16 MASCULIN	1 ^{er} octobre 2007 et 30 septembre 2010	14 à 16 ans	75\$
U17 FÉMININ	1 ^{er} octobre 2006 et 30 septembre 2010	14 à 17 ans	75\$

Aucune exception n'est faite pour l'âge.



35\$

Les hoodies sont de retour!



Fier partenaire de l'été!

PROCÉDURE DES PASSEPORTS: un lien sera envoyé après l'inscription et le paiement. La création du passeport est **OBLIGATOIRE**.

ÉQUIPEMENT: Le dépôt de 25\$ pour le prêt du chandail sera facturé automatiquement lors de l'inscription et sera remboursé à la fin de la saison lors du retour du chandail. La municipalité peut vous aider pour de l'équipement pour les plus petits. Informez-vous sur les souliers disponibles pour vos enfants.

! DONS DE SOULIERS DE SOCCER: La Municipalité accepte tous les dons de souliers de soccer d'occasion en très bon état pour garçons et filles. Si les souliers de soccer de vos enfants sont devenus trop petits, ils pourront être offerts à un.e autre joueur/joueuse de soccer cet été.

ARBITRES RECHERCHÉS

Vous êtes âgés de 13 ans et plus et vous souhaitez arbitrer les parties de soccer qui se dérouleront à Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine, vous êtes invités à nous faire parvenir votre candidature à: loisirs@stemariemadeleine.qc.ca.

Salaire à partir de 16,50\$ la partie, incluant une formation spécifique.

Pour information: Stéphanie Girard Corbin 450 795-6272, poste 102.

ENTRAÎNEURS RECHERCHÉS

Vous êtes majeur et frère, sœur ou parent d'un enfant qui désire jouer au soccer et vous souhaitez aider les jeunes à apprendre et à développer l'esprit d'équipe tout en acquérant des connaissances au soccer, ce poste est pour vous. Ce poste bénévole permettra à la personne qui est liée à vous de jouer gratuitement. Vous êtes intéressés: déposez votre candidature à loisirs@stemariemadeleine.qc.ca.

Pour information: Stéphanie Girard Corbin 450 795-6272, poste 102.



VIE COMMUNAUTAIRE

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-MADELEINE



Venez vous amuser !

Réservez une place pour les cuisines collectives.
Bienvenue à tous incluant les membres de la FADOQ.

Activités au 75, rue Saint-Simon à Sainte-Madeleine :

Mardi à 13 h 30 : bingo

Jeudi à 13 h 30 : pétanque intérieure sur tapis

Repas à la cabane à sucre :

Quand : Mercredi, le 13 mars à 13 h 30

Endroit : Érablière Martin, sise au 675, route 137 Sud,
Sainte-Cécile-de-Milton.

Information : 450 795-3250 ou 450 795-0062

CONFÉRENCES GRATUITES EN LIGNE

Fédération de la Famille Richelieu-Yamaska



Place aux grands-parents

12 mars, de 19 h 30 à 21 h 30

Conférencière : Nathalie Parent, psychologue

Devenir grand-parent dans notre réalité actuelle est fort différent des grands-parents que nous avons connus. Comment se situent les grands-parents d'aujourd'hui? Quels rôles peuvent-ils jouer? Ont-ils un droit d'ingérence? Jusqu'où peuvent-ils aller pour prodiguer des conseils? Comment trouver sa place lors d'une recomposition familiale? Comment aider les petits-enfants face aux difficultés de la vie? Comment intervenir dans la transmission de l'histoire familiale? Comment réagir lors de conflits? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre ainsi que d'autres pouvant être soulevées durant la conférence.

La maltraitance envers les aînés, ça nous concerne tous : sachez la reconnaître !

26 mars, de 19 h 30 à 21 h 30

Conférencière : Sophie Éthier

La maltraitance envers les aînés, on en parle de plus en plus, mais on la connaît peut-être moins qu'on le pense. Grâce à des mises en situation, des exemples pratiques et des discussions, les participants seront en mesure de connaître sa définition, son ampleur, ses formes et ses indices. Ils comprendront également les principaux facteurs de risque, de vulnérabilité et de protection ainsi que comment intervenir auprès des aînés victimes de maltraitance. Enfin, sera abordée la maltraitance envers les personnes proches aidantes, provenant parfois de la personne aidée, mais aussi de l'entourage, des institutions ou encore de la personne proche aidante elle-même.

Inscription obligatoire

Vous recevrez un lien vous permettant de participer à cette conférence.

Information :

Irène Dubois : 450 501-3375 | <https://www.ffry.ca/activites/>



CONCOURS PHOTO L'eau dans tous ses états

Du 15 février au 14 avril 2024
sur le territoire de la MRC des Maskoutains



À travers ce concours photo, le comité de bassin versant du ruisseau des Salines souhaite sensibiliser la population à l'eau et aux enjeux qui s'y rapportent, dans le but de mieux protéger cette ressource inestimable. Le CBVRS invite tout le monde à participer au concours afin de permettre à toutes et à tous de découvrir une face cachée de l'eau, peu importe la forme à laquelle elle se présente à vous : glace, brouillard, givre, ruisseau, rivière, etc.

Pour tous les détails et les règlements du concours, consultez le

<https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/concours-photo-cmvrs>



CENTRE D'ENTRAIDE MASKOUTAIN

BANQUE ALIMENTAIRE

Paniers 15\$ | Les vendredis à 16 h (apportez vos sacs)

405, boul. Laurier O., Sainte-Marie-Madeleine

MAGASIN DE MEUBLES USAGÉS

15845, avenue Saint-Louis, Saint-Hyacinthe | 450 250-1236

Informations : www.centredentraidemaskoutain.org/

VIE COMMUNAUTAIRE

ÉGLISE SAINTE-MARIE-MADELEINE – FÉVRIER 2024

La campagne de financement par la capitation (dîme), nous donne l'occasion d'exprimer *notre appartenance à l'Église Sainte-Marie-Madeleine, de soutenir la pastorale et garder notre patrimoine religieux.*

La capitation demeure la principale source de financement de notre paroisse

Un don en argent ou en temps de votre part, nous donnerait la capacité d'entretenir adéquatement nos bâtiments et notre belle église. Votre soutien serait grandement apprécié pour équilibrer les dépenses et les revenus.

Nous avons le privilège de vivre la célébration du dimanche, de vivre les différentes célébrations dans notre paroisse comme les sacrements, les baptêmes, les mariages, les funérailles et sépultures.

Notre prêtre est disponible pour les catéchèses avec les parents, ainsi que l'onction des malades, par des visites personnalisées à domicile, à l'hôpital et les résidences pour aînés.

Gardons notre ÉGLISE VIVANTE!

Résidents : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Enveloppe : # _____

Courriel : _____ Je veux donner de mon temps : OUI _____

Merci de votre générosité et votre implication!

Je donne selon mes moyens, montant suggéré par adulte 75\$ ou 150\$ / couple _____ \$

Don pour les travaux, la fournaise et le chauffage _____ \$

Don pour la catéchèse, la pastorale et la célébration du Baptême _____ \$

Lampe du sanctuaire 5\$ (précisez le nom) _____ \$

Pain et vin 5\$ (précisez le nom) _____ \$

Prions en Église offrande suggérée 15\$ _____ \$

Offrande de messe 15\$ chaque

Dimanche _____ à l'intention : _____ X _____ \$

Dimanche _____ à l'intention : _____ X _____ \$

TOTAL : _____ \$

PAIEMENT:

1. VIREMENT INTÉRAC : COURRIEL : fabriquestemadeleine@gmail.com (QUESTION : FINANCEMENT – RÉPONSE : cap2024)
Pour le virement intérac : il est important d'inscrire votre adresse et numéro de téléphone dans NOTE

2. PAR LA POSTE : 845, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0
LIBELLER VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DE : Fabrique Ste-Madeleine

Prière de faire le reçu au nom de : _____

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MARS

- 1 Matières recyclables 
- 8 Déchets 
- 11 Séance du conseil 
- 12 Fin du défi Château de neige
- 14 Matières organiques 
- 15 Matières recyclables 
- 15 Fin inscription – soccer
- 15 Fin inscription – programme accompagnement camp de jour
- 22 Déchets 
- 29 Matières recyclables 
- 29 Services municipaux fermés
- 31 Dimanche de Pâques 

AVRIL

- 1 Services municipaux fermés
- 4 Matières organiques 
- 5 Déchets 
- 11 Matières organiques 
- 12 Matières recyclables 
- 15 Séance du conseil 
- 18 Matières organiques 
- 19 Déchets 
- 25 Matières organiques 
- 26 Matières recyclables 

À venir en mai

Distribution d'arbres
18 mai 2024

MUNICIPALITÉ

BUREAU ADMINISTRATIF

3541, boulevard Laurier
Sainte-Marie-Madeleine (QC) J0H 1S0

Téléphone : 450 795-6272
Télécopieur : 450 795-3180

www.sainte-marie-madeleine.ca

Heures de bureau

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi : fermé

Administration générale – Accueil

Mme Stéphanie Girard Corbin
Poste téléphonique 102
info@stemariemadeleine.qc.ca

Direction générale et Travaux publics

Me Josée Vendette
Poste téléphonique 104
dg@stemariemadeleine.qc.ca

Comptabilité

Mme Nathalie Cormier
Poste téléphonique 103
comptabilite@stemariemadeleine.qc.ca

Inspecteur municipal

Développement immobilier
M. Olivier Lefebvre
Poste téléphonique 105
urbanisme@stemariemadeleine.qc.ca

Loisirs, culture et vie communautaire

Mme Josée Vendette, par intérim
Poste téléphonique 113
loisirs@stemariemadeleine.qc.ca

VOS ORGANISMES

Cercle de Fermières

450 795-3422 ou 450 355-0485

FADOQ Sainte-Madeleine

450 795-3250

Scouts 4^e l'Avenir

450 262-1042

Chevaliers de Colomb – Conseil 4301

450 795-6232

Maison des jeunes – Le Chalet

450 795-3822, poste 8

La Guignolée

du grand Sainte-Madeleine
450 496-6590

LIEUX DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

TERRITOIRE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

Salle municipale

(anciennement cabane à sucre Tétreault)
3355, boulevard Laurier

Parc Jodoin

Rue des Ormes

Parc Denis-Choquette

625, rue Piette

Parc des Ostriers

Rues des Ostriers et des Hêtres

Terrains de soccer

Parc Denis-Choquette

625, rue Piette

Patinoire extérieure

Anneau de glace

625, rue Piette

TERRITOIRE DE SAINTE-MADELEINE

Salle communautaire de Sainte-Madeleine

75, rue Saint-Simon

École Saint-Joseph-Spénard

150, rue du Cinquantenaire

Parc de planche à roulettes

100, rue Bernard

Terrain de balle

100, rue Bernard

Parc des Loisirs

100, rue Bernard

Patinoire et glace de hockey

100, rue Bernard